OFFICIEL.

JOURNAL EXÉCUTIF DU SÉNAT.

Première Session—Troisième Législature.

Lundi, 18 février 1850.

On lit la lettre suivante du Gouverneur :

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Bâton-Rouge, 18 février 1850.

Au Sénat.

Je soumets à votre avis et à votre consentement les nominations suivantes :

A. D. Wooldridge, ingénieur civil de l'Etat;
Solomon High, premier gardien du Port de la Nouvelle-Orléans;
Auguste Capdevielle, Joseph Clark et George Hillman, gardiens du port de la Nouvelle-Orléans;

Warren Stone,	Isidore Labatut,
A. Hester,	J. H. Lewis,
P. A. Bertrand,	Charles Deléry,
Maurice Cannon,	Charles Turpin,

membres du Bureau médical du district oriental;

J. W. Lyman,	J. Mudd,
John A. Taylor,	J. Hale,
R. H. Sibley,	L. Lucket,

membres du Bureau médical du district occidental;

Je soumets aussi au consentement du Sénat les nominations suivantes:

Ancel S. Carruth, notaire public de la paroisse de la Pointe-Coupée, en remplacement de Charles R. Tessier, dont la nomination est expirée;

J. V. Moss, notaire public pour la paroisse de Calcasieu;

James L. Bilbow, voyer de la paroisse de Calcasieu;

Marshal Edwards et John W. Pullen, notaires publics pour la paroisse de Concordia;

Fred. C. Kaufman, notaire public pour la paroisse de St-Landry, lequel tiendra son bureau dans la ville de Washington;

Lawrence R. Kenney et Chauncey C. Porter, notaires publics dans la paroisse de Jefferson.

(Signé) JOSEPH WALKER.

M. Dufour occupant le fauteuil :

Sur motion de M. Bryce, après dispense des règles, le Sénat prend en considération les nominations suivantes à la fois :

A. D. Wooldridge, ingénieur civil de l'Etat;
S. High, premier gardien du Port de la Nouvelle-Orléans;
A. Capdevielle, J. Clark et G. Hilman, gardiens du port de la Nouvelle-Orléans;

Warren Stone,	Isidore Labatut,
A. Hester,	J. H. Lewis,
P. A. Bertrand,	C. Delery,
M. Cannon,	C. Turpin,

membres du Bureau médical pour le district oriental;

J. W. Lyman, J. A. Taylor, L. Lucket, J. Hale, R. H. Sibley, membres du Bureau médical du district occidental;

J. V. Moss, notaire public pour la paroisse de Calcasieu;

J. L. Bilbow, voyer de la paroisse de Calcasieu;

F. C. Kaufman, notaire public pour la paroisse de St-Landry, lequel tiendra son bureau dans la ville de Washington;

L. Kenney et C. C. Porter, notaires publics pour la paroisse de Jefferson;

L'honorable James G. Bryce, président *pro tem*, occupant le fauteuil :

MM. Bryce,	Gardère,
Adams,	Gaudet,
Beebe,	Haralson,
Butler,	Hereford,
Caulfield,	Moore,
Chambliss,	Peck,
Clark,	Phillips,
Cole,	Ray,
Daunoy,	Richardson,
Drew,	Swayze,
Dufour,	Tatman et
	Van Wickle,

Votent en faveur des dites nominations—23 oui.—Point de non.

En conséquence elles sont approuvées et confirmées.

Sur motion de M. Gardère, la nomination d'Ancel S. Carruth, notaire public pour la paroisse de la Pointe-Coupée, est déposée sur le bureau sujette à l'appel.

Sur motion de M. Daunoy, le Sénat statue sur le recours en grâce, transmis par le Gouverneur, en faveur de Claude La France, condamné à dix-huit mois d'emprisonnement pour assaut et batterie.

L'hon. M. Bryce occupe le fauteuil.

MM. Bryce,	Gardère,
Adams,	Gaudet,
Beebe,	Haralson,
Butler,	Hereford,
Caulfield,	Moore,
Chambliss,	Peck,
Clark,	Phillips,
Cole,	Ray,
Daunoy,	Richardson,
Drew,	Swayze,
Dufour,	Tatman,
	et Van Wickle,

Votent en faveur du recours.—23 oui.—Point de non.

Le Sénat en conséquence donne son concours au dit recours en grâce.

Sur motion de M. Beebe, le Sénat prend en considération le recours en grâce, transmis par le Gouverneur, en faveur d'Archibald McDongal, condamné à vingt ans d'emprisonnement aux travaux forcés pour homicide.

M. Bryce occupant le fauteuil;

MM. Bryce,	Gardère,
Adams,	Gaudet,
Beebe,	Haralson,
Butler,	Hereford,
Caulfield,	Moore,
Chambliss,	Peck,
Clark,	Phillips,
Cole,	Ray,
Daunoy,	Richardson,
Drew,	Swayze,
Dufour,	Tatman,
	et Van Wickle,

Votent en faveur du recours;—23 oui.—Point de non.

En conséquence le Sénat donne son concours audit recours en grâce, et le Gouverneur en est informé, ainsi que du concours du Sénat à la grâce de Claude Le France, et de l'approbation et de la confirmation des nominations ci-dessus mentionnées.

Mardi, 19 février 1850.

On reçoit et lit les lettres suivantes du Gouverneur

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 19 février 1850.

Au Sénat.

Je nomme moyennant votre avis et votre consentement, Bernard Marigny, enregistreur des aliénations pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 19 février 1850.

Au Sénat.

Je nomme moyennant votre avis et votre consentement les personnes suivantes maîtres de port pour le port de la Nouvelle-Orléans.

Joseph Swiler pour la 1re Municipalité, François Quarles, pour la 2me; W. D. Talbot, pour la 3me.

(Signé) JOSEPH WALKER.

Sur motion, après dispense des règles, on prend en considération les nominations suivantes à la fois :

James M. Wikoff, notaire public pour la paroisse d'Est-Baton-Rouge;

Bernard Marigny, enregistreur des aliénations pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans;

Joseph Swiler, maître de port pour la 1re Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans; François Quarles, pour la 2e, W. D. Talbot, pour la 3e.

M. Hereford occupant le fauteuil;

MM. Hereford,	Dufour,
Adams,	Gardère,
Beebe,	Gaudet,
Bryce,	Haralson,
Butler,	Moore,
Caulfield,	Ray,
Chambliss,	Richardson,
Clark,	Ricker,
Cole,	Swayze,
Daunoy,	Tatman,
	et Van Wickle,

Votent en faveur desdites nominations—12 oui, point de non.

Elles sont en conséquence approuvées et confirmées et le Gouverneur en est informé.

Jeudi, 21 février 1850.

On lit les lettres suivantes du Gouverneur :

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 21 février 1850.

Au Sénat,

Je nomme, moyennant votre avis et votre consentement, Isaac T. Preston, juge-associé de la Cour Suprême, en remplacement et pour le terme non-expiré de l'hon. George R. King, démissionnaire.

(Signé) JOS. WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 21 février 1850.

Au Sénat.

Je soumets à votre avis et à votre consentement les nominations suivantes :

James E. Howard, Robert L. Taliafero, Henry Vasseur, notaires publics pour la paroisse des Avoyelles.

[illegible] Riser, W. M. Slatter, notaires publics pour la paroisse de Catahoula.

Louis R. Curtis, George Seagrave, notaires publics pour la paroisse de Ste-Marie.

Adolphe Coudray, Jean B. Derbès, notaires publics pour la paroisse de St-Martin.

[illegible] Watts, voyer de la paroisse de Caddo.

[illegible] Rowley, adjudant et inspecteur général de l'Etat.

W. C. Auld, R. H. Sterling, F. Siewersen, peseurs de foin pour la ville de Lafayette.

Sur motion de M. Van Wickle, le Sénat statue sur la nomination de Ancel S. Carruth, notaire public, pour la paroisse de la Pointe-Coupée, en remplacement de R. Tessier, dont la commission est expirée.

L'honorable James G. Bryce, président *pro temp.* occupant le fauteuil,

MM. Adams,	Lacoste,
Butler,	Moore,
Caulfield,	Peck,
Chambliss,	Phillips,
Cole,	Ray,
Daunoy,	Richardson,
Drew,	Ricker,
Duncan,	Sigur,
Gaudet,	Swayzé,
Haralson,	Thibodeaux,
Hereford,	Van Wickle,
	et Waddil,

votent en faveur de la dite nomination—23 oui.

M. Tatman vote contre elle—1 non.

En conséquence la dite nomination est approuvée et confirmée.

Sur motion de M. Daunoy, après dispense des règles, le Sénat statue sur la nomination de I. T. Preston, comme juge associé de la Cour Suprême, pour le terme non expiré de G. R. King, démissionnaire.

M. Bryce occupant le fauteuil,

MM. Bryce,	Lacoste,
Adams,	Moore,
Beebe,	Peck,
Butler,	Phillips,
Caulfield,	Ray,
Chambliss,	Richardson,
Cole,	Ricker,
Daunoy,	Sigur,
Drew,	Swayzé,
Duncan,	Tatman,
Gaudet,	Thibodeaux,
Haralson,	Van Wickle,
Hereford,	et Waddil,

votent en faveur de la dite nomination—26 oui. Point de non.

En conséquence la dite nomination est approuvée et confirmée.

Sur motion, le Sénat statue sur les nominations suivantes à la fois :

Marshal Edwards et John W. Pullen, notaires publics pour la paroisse de Concordia;

John S. Gilbert, avocat de district pour le 11e district judiciaire.

M. Bryce occupant le fauteuil.

MM. Bryce,	Lacoste,
Adams,	Moore,
Butler,	Peck,
Caulfield,	Phillips,
Chambliss,	Ray,
Cole,	Richardson,
Daunoy,	Ricker,
Drew,	Sigur,
Duncan,	Swayzé,
Gardère,	Tatman,
Gaudet,	Thibodeaux,
Haralson,	Van Wickle,
Hereford,	et Waddill,

votent en faveur des dites nominations—26 oui. Point de non.

En conséquence les dites nominations sont approuvées et confirmées.

Sur motion de M. Butler, le Sénat statue sur la nomination de M. Alexandre Dimitri, comme surintendant général de l'éducation publique.

M. Bryce occupant le fauteuil.

MM. Bryce,	Hereford,
Beebe,	Lacoste,
Butler,	Phillips,
Caulfield,	Peck,
Chambliss,	Richardson,
Cole,	Ricker,
Daunoy,	Sigur,
Drew,	Swayzé,
Gardère,	Thibodeaux,
Gaudet,	Van Wickle,
Haralson,	et Waddill,

votent en faveur de la dite nomination—22 oui.

Et MM. Adams, Duncan, Ray, et Tatman,

votent contre elle—4 non.

Sur sa propre motion, M. Moore est dispensé de voter.

La nomination de M. Dimitri est approuvée et confirmée, et le Gouverneur en est informé, ainsi que de la confirmation des nominations ci-dessus mentionnées.

Lundi, 25 février 1850.

Le Sénat prend en considération le recours en grâce, transmis par le Gouverneur, en faveur de John Walker.

M. Moore occupant le fauteuil.

MM. Moore,	Dorsey,
Adams,	Dufour,
Boudousquié,	Haralson,
Caulfield,	Hereford,
Chambliss,	Ray,
Clark,	Richardson,
Cole,	Ricker,
Daunoy,	Sigur,
Drew,	et Waddill,

votent en faveur du recours—18 oui.

Et MM. Bryce, Swayzé, et Tatman,

votent contre lui—3 non.

En conséquence le Sénat donne son concours à la dite grâce.

Le Sénat statue sur les nominations suivantes à la fois :

James E. Howard, Robert L. Taliofero, Henri Vasseur,

Notaires publics, pour la paroisse des Avoyelles.

Louis R. Curtis, George Seagrave,

Notaires publics pour la paroisse de Ste-Marie.

Adolphe Coudray, Jean B. Derbès,

Notaires publics pour la paroisse de St-Martin.

D. White, peseur de foin pour la ville de Lafayette.

M. Moore occupant le fauteuil.

MM. Moore,	Dufour,
Adams,	Haralson,
Boudousquié,	Hereford,
Bryce,	Ray,
Caulfield,	Richardson,
Chambliss,	Ricker,
Clark,	Sigur,
Cole,	Swayzé,
Daunoy,	Tatman,
Dorsey,	Van Wickle,
Drew,	et Waddill,

votent en faveur des dites nominations—22 oui. Point de non.

En conséquence, les dites nominations sont approuvées et confirmées, et le Gouverneur en est informé, ainsi que du concours du Sénat au recours en grâce sus-mentionné.

Mercredi, 27 février 1850.

On lit les lettres suivantes du Gouverneur :

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 26 février 1850.

Au Sénat.

Je nomme, moyennant votre avis et votre consentement, les personnes suivantes, notaires publics dans la paroisse de Madison :

A. J. Lawrey,	Isaac Owen,
Robert W. Berry,	Thomas C. Bedford,
Benj. F. Hinds,	Joseph Williams,
Waddy T. Harrison.	

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 26 février 1850.

Au Sénat.

Je demande la permission de retirer le nom du docteur J. Mudd, comme membre du Bureau Médical Occidental, auquel il a été nommé, et j'y substitue celui du docteur Henry J. Saunders.

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 26 février 1850.

Au Sénat.

Je nomme, moyennant votre avis et votre consentement, les personnes suivantes, inspecteurs et jaugeurs de liquides pour la ville de la Nouvelle-Orléans :

James Puech,	A. H. Ripley,
Jules Dossat,	F. A. Bettinger,
D. S. Osborne	James Mallard,
H. Petitpain,	J. W. Dodd,
Edward Dayries,	O. H. Kerstindick,
John E. Queré,	Octave Chastant,
Arthur Fortier,	P. H. Neill.

Je nomme aussi Gustave S. Rousseau et A. Christin, notaires publics pour la paroisse d'Iberville.

Joel Sandoz, notaire public pour la paroisse de St-Landry.

Robert Burns, notaire public pour le district de Port Logan, paroisse de De Soto.

G. W. Reese, John Killian, James Jackson, Henry Hawford et George H. Catlett, notaires publics pour la paroisse d'Est-Feliciana.

(Signé) JOS. WALKER.

Sur motion, le Sénat statue sur la nomination de C. H. Mouton comme Avocat de District du 15e district judiciaire.

M. Bryce présidant.

MM. Adams,	Gaudet,
Beebe,	Haralson,
Boudousquié,	Hereford,
Cade,	Lacoste,
Caulfield,	Moore,
Chambliss,	Phillips,
Cole,	Richardson,
Daunoy,	Ricker,
Dorsey,	Sigur,
Drew,	Tatman,
Dufour,	Van Wickle et
Duncan,	Waddill,

Votent en faveur de la dite nomination.—24 oui.—Point de non.

En conséquence la dite nomination est approuvée et confirmée.

Sur motion, le Sénat statue sur les nominations suivantes à la fois :

Alfred Hennen,	H. B. Cenas,
M. W. Hoffman,	J. N. Lea,
Wm. Bogart,	D. Augustin,
P. R. Poussin,	John M. Bell,

Administrateurs de l'Hôpital de Charité,

Ed Haley Watts, voyer de la paroisse de Caddo.

M. Bryce occupant le fauteuil.

MM Adams,	Haralson,
Beebe,	Hereford,
Boudousquié,	Lacoste,
Cade,	Moore,
Chambliss,	Phillips,
Caulfield,	Richardson,
Cole,	Ricker,
Daunoy,	Sigur,
Dorsey,	Tatman,
Drew,	Van Wickle et
Dufour,	Waddill,
Gaudet,	

Votent en faveur des dites nominations.—23 oui.—Point de non.

En conséquence elles sont approuvées et confirmées.

Sur motion de M. Daunoy, le Sénat statue sur le recours en grâce, transmis par le Gouverneur en faveur de Joe et d'Ursule, p. c. l.

M. Bryce présidant,

MM. Adams,	Haralson,
Beebe,	Hereford,
Boudousquié,	Lacoste,
Cade,	Moore,
Caulfield,	Phillips,
Chambliss,	Richardson,
Cole,	Ricker,
Daunoy,	Sigur,
Dorsey,	Swayzé,
Drew,	Tatman,
Dufour,	Van Wickle et
Gaudet,	Waddill,

Votent en faveur du recours.—24 oui.—Point de non.

En conséquence le Sénat donne son concours à la dite grâce, et le Gouverneur en est informé, ainsi que de l'approbation et de la confirmation par le Sénat des nominations ci-dessus mentionnées.

Jeudi, 28 février 1850.

On lit les lettres suivantes du Gouverneur :

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Bâton-Rouge, 28 février 1850.

Au Sénat.

Je demande la permission de retirer le nom de George W. Catlett comme notaire public pour la paroisse d'Est-Féliciana, et j'y substitue celui de John Cutlett.

(Signé :) JOS. WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Bâton-Rouge, 28 février 1850.

Au Sénat.

Je soumets à votre avis et à votre consentement les nominations suivantes :

James Foulhouze, Avocat de District du second district judiciaire,

Dr. H. Skipwith,	D. J. Fluker,
Thomas W. Scott,	Thomas H. McManus
Thomas J. Noone,	

Administrateurs de l'Hospice des Aliénés à Jackson.

John Perkins,	John Bogan,
Egbert Morgan,	B. F. Tindale,
Amos Adams,	

Directeurs du Pénitentiaire de la Louisiane.

(Signé :) JOS. WALKER.

Sur motion de M. Caulfield, le Sénat consent au retrait de la nomination de George W. Catlett, et à la substitution du nom de John Cutlett.

Sur motion de M. Duncan, le Sénat statue sur la recommandation du Gouverneur pour commuer la peine de mort à laquelle a été condamné l'esclave Joachim, en celle de l'emprisonnement à perpétuité au pénitentiaire.

M. Bryce occupe le fauteuil.

MM. Adams,	Gaudet,
Beebe,	Lacoste,
Boudousquié,	Moore,
Cade,	Phillips,
Caulfield,	Richardson,
Chambliss,	Ricker,
Cole,	Sigur,
Dorsey,	Swayzé,
Drew,	Tatman,
Dufour,	Van Wickle,
Duncan,	et Waddill,

Votent en faveur de la dite commutation—22 oui.—Point de non.

En conséquence le Sénat donne son concours à la dite commutation, et le Gouverneur en est informé.

Sur motion, le Sénat statue sur les nominations suivantes à la fois :

A. J. Lowrey,	Isaac Owen,
Robert W. Berry,	Thomas C. Bedford,
Benj. F. Hinds,	Joseph Williams et
Waddy T. Harrison,	

Notaires publics pour la paroisse de Madison.

James Puech,	A. H. Ripley,
Jules Dossat,	F. A. Bettinger,
James Mallard,	D. S. Osborne,
J. W. Dodd,	H. Petitpain,
O. H. Kerstindick,	Edward Dayries,
Octave Chastant,	John E. Queré,
P. H. Neill,	Arthur Fortier,

Inspecteurs et jaugeurs de liquides pour la ville de la Nlle-Orléans.

Gustave S. Rousseau et A. Christin, notaires publics pour la paroisse d'Iberville.

Robert Burns, notaire public pour le district de Port Logan, paroisse de De Soto.

G. W. Reese,	John Killian,
James Jackson,	Henry Hanford,
John Catlett,	

Notaires publics pour la paroisse d'Est Féliciana ;

W. C. Auld,	R. H. Sterling,
F. Siewersen,	

Peseurs de foin pour la Nlle-Orléans.

M. Bryce occupant le fauteuil.

MM. Adams,	Lacoste,
Beebe,	Moore,
Boudousquié,	Phillips,
Butler,	Richardson,
Cade,	Ricker,
Caulfield,	Sigur,
Chambliss,	Swayzé,
Cole,	Tatman,
Dorsey,	Van Wickle,
Drew,	et Waddill,
Gaudet,	

Votent en faveur des nominations—22 oui—point de non.

En conséquence elles sont approuvées et confirmées par le Sénat, et le Gouverneur en est informé.

Sur motion de M. Dorsey, le Sénat statue sur la nomination de Charles N. Rowley, adjudant et inspecteur-général de l'Etat.

L'hon. Bryce, président pro temp., occupant le fauteuil,

MM. Adams,	Gaudet,
Beebe,	Lacoste,
Boudousquié,	Moore,
Chambliss,	Phillips,
Cole,	Richardson,
Dorsey,	Sigur,
Drew,	Swayzé et
Dufour,	Waddill,

Votent en faveur de ladite nomination—20 oui.

Et MM. Cade, Tatman et Ricker, Van Wickle,

Votent contr'elle—4 non. Le président est dispensé de voter. Le président décide que, la majorité constitutionnelle n'ayant pas été obtenue en faveur de la dite nomination, elle n'est pas confirmée.

Vendredi, 1er mars 1850.

Ce jour, le Sénat n'agit sur aucune nomination.

IMPORTATION par le navire Trenton, venant directement de La Rochelle :

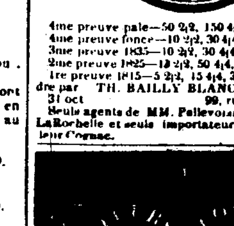

4me preuve pale—50 2|2, 150 4|4, 300 8|8 pipes.
4me preuve foncé—10 2|2, 30 4|4 pipes.
3me preuve 1835—10 2|2, 30 4|4 pipes.
2me preuve 1825—12 2|2, 50 4|4, 100 8|8 pipes.
1re preuve 1815—5 2|2, 15 4|4, 30 8|8 pipes, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
31 oct 99, rue de la Douane

Seuls agents de MM. Pellevoisin Aîné & Co, de La Rochelle et seuls importateurs en cette ville de leur Cognac. 31 oct

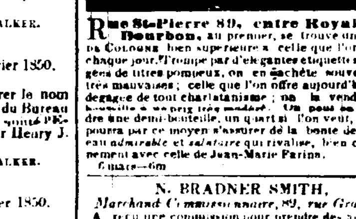

Rue St-Pierre 89, entre Royale et Bourbon, au premier, se trouve une EAU DE COLOGNE bien supérieure à celle que l'on vend chaque jour. Trompé par d'élégantes étiquettes chargées de titres pompeux, on en achète souvent de très mauvaises ; celle que l'on offre aujourd'hui est dégagée de tout charlatanisme ; on la vend à la bouteille à un prix très modéré. On peut en prendre une demi-bouteille, un quart si l'on veut, et on pourra par ce moyen s'assurer de la bonté de cette eau *admirable* et *salutaire* qui rivalise, bien certainement avec celle de Jean-Marie Farina.

6 mars—6m

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absents, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir: MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 22avril—1an

---

A VENDRE par le soussigné, quelques blocs de dr marbre statuaire récemment reçu par le brick Raimondo de Genes.

Aussi—4 statues en marbre, représentant les quatre saisons de l'année.

DOMINIQUE LANATA,
7mai 9 & 10, rue Jefferson

Marchandises de Printemps.

REÇU par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et de New-York à vendre par les soussignés:

Etoffes damassées noires pour mantelets
Pelerines toile et en mousseline brodées
Jaconats et mousselines de printemps
Mousselines brodées pour robes et pour rideaux
Barèges noirs unis et satinés;
Mousseline laine noire unie et rayées satin
Gants filet et mitaines unis et Eg., tiens
Mérinos et Barpours pour habits;
Cotons blancs, unis et rayés;
do fantaisie genres assortis, nouveautés;
Toile du Nord et Bresilienne;
A parasols noirs et couleurs assorties;
Mouchoirs foulards et coton batiste brodés et imprimés;
Damas de coton et damas laine assortis,
Chemises de toile françaises
Cravattes de printemps et bretelles de tous genres;
Serviettes et nappes, ouvres et tapis de tables,
Rubans façonnés et Ecossais pour chapeaux,
Cotonnades françaises unies et carreaux,
Indiennes françaises et américaines;
Cotons blancs et écrus, denims, drills, cotonnade à chemises;
Agraffes sur gallon, œillets et mécaniques à œillets.
Boutons de tous genres, parfumeries, brosses à dents, à ongles et à habits, et un grand assortiment d'autres articles de mercerie et de tissus.

LORNE & FROIS,
22 fév 14, rue du Canal.

REOUVERTURE DU MAGASIN
B. DURAND,
Rue Royale, No. 187,

M. B. DURAND annonce à ses pratiques qu'il vient de r'ouvrir son magasin de la rue Royale; il invite le public à venir visiter le bel assortiment de marchandises qu'il a en main et qu'il vendra comme par le passé à des prix très modiques. Il se charge toujours de teindre et de blanchir les chapeaux de paille à des prix très modérés. Les articles suivants, comprennent une partie de son assortiment d'articles français:

Chapeaux pour dames, rubans;
Do pour enfant, mantelets, manteaux;
Soieries pour robes et chapeau;
Tarlatane pour robes, robes brodés;
Coiffures en fruit, perles pour coiffure, fleurs,
Bracelets, broches, boucles d'oreilles;
Epingles pour la tête, gants, colliers;
Eventails pour dames, carnets pour bal;
do pour enfans, mouchoirs brodés;
Peignes écaille et autres, glands pour éventails;
Articles pour bourses, florence;
Rubans pour ceinture, frange, passementerie;
do de velours, et galons;
Velour en pièces, jarretières;
Voiles de mariée, brodés et autres;
Robes de moire, articles pour broder;
Couronnes de mariée, crêpes lisse et autres;
Colliers blancs, dentelles, bas de soie;
Livres de messe, voilette blanche et noire;
Guimpes, cols montant et autres; pèlerines;
Mantelets blancs, nécessaires, boîtes à ouvrage;
Flacons fantaisie, coffrets en albâtre;
Verres de toilettes et autres, parures pour deuil;
Robes et bonnets de baptêmes;
Ombrelles et parapluies;
Fournitures pour modes. 9 fév

COGNAC—100 quarts pipes différentes marques et qualités.

10 quarts pipes Coniée et Martin Rochelle, 4me preuve.
10 quarts do C. Marquette do do do.
39 do do Ja Boireau, véritable Cognac 1re preuve.
20 do do do do 4me preuve.
10 do do [illegible] jeune, 4me preuve.
10 do do [illegible] 4me preuve.
10 do do [illegible] et Cournac, Rochelle, 4e preuve, à vendre par N. DUDOUYT
23 mai 13 Toulouse

VIN DE CHAMPAGNE — 10 paniers vin de Champagne marque Irroy.
30 do do de la marque Flag.
A vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,
10mai 22, rue St Louis.

SERRURES FRANÇAISES—En magasin et à vendre par les soussignés :
15 caisses serrures françaises, numéros assortis.
LEOPOLD JEANNET & Co,
10mai 22, rue St Louis.

VINS ROUGE ET BLANC EN CAISSES—
20 caisses vin rouge Chateau Lafitte;
20 do do en demi bouteilles do;
50 do vin blanc Haut Sauterne et Chateau Equem.
En magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET & Co,
10mai 22, rue St Louis

EAUX-DE-VIE DE COGNAC—Otard Dupuy & Co. en magasin et à vendre par les soussignés:
5 demi pipes eau-de-vie Otard Dupuy & Co 1840.
5 do do do 1844.
10 do do do 1846.
10 quarts do do 1846.
LEOPOLD JEANNET & Co,
10mai 22, rue St Louis.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC—12 demi pipes eau-de-vie de cognac fine Champagne Castillon, 1815.
5 barils do do do do
10 1|4 pipes do do do do
LEOPOLD JEANNET & CO,
10 mai 22, rue St Louis

HUILE VITRIOL—30 carboys huile vitriol, en débarquement du navire Atlantic, à vendre par
P. CUNACHS, Encoignure
10 mars Condé et St-Philippe.

Californie—Californie.

LES soussignés ayant un immense stock de bois de construction de toutes dimensions et qualités, telles que poteaux, chevrons, larges et étroites; bois de plancher embouvetés et autres, préviennent les personnes qui expédient pour la Californie, qu'ils sont prêts à recevoir des ordres et à les remplir avec promptitude et à des prix les plus avantageux.

DE POUILLY & GAGNET,
Vieux Bassin ou au moulin Promenade
6av Carondelet.

AMANDES—30 caisses amandes douces et 30 caisses amandes amères, sans coques, à vendre par J F BERCIER & Co,
11avril 54, Vieille Levée.

PROCLAMATION

PAR JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'il a été dûment [illegible] que Bartholomew [illegible] a commis le [illegible] de [illegible] sur la personne de Patrick [illegible] sur la rive droite [illegible], s'est [illegible] [illegible]; en conséquence je [illegible] cette proclamation, afin d'inciter le bon peuple de cet Etat à donner aide et assistance pour arrêter et conduire devant la justice le perpétrateur du dit crime, j'offre en outre au nom de l'autorité de cet Etat une récompense de trois cents piastres pour l'arrestation et la conviction du dit Bartholomew Mullen. Il a environ cinq pieds 7 ou 8 pouces de haut, les os des joues proéminents et un accent assez prononcé pour faire reconnaître sa nationalité, bien qu'il soit plus reconnaissable à une hernie très visible.

Donné sous ma main à Baton-Rouge, le 6 mai 1850 et la soixante-quatorzième année de l'indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur :
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.
8mai—1m

ASSURANCE MUTUELLE.

Seule Compagnie d'Assurance MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, fondée en cette ville sous le PRINCIPE MUTUEL.

LE CRESCENT ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Avec un capital souscrit et garanti de
200,000 piastres

Est maintenant prêt à recevoir des applications et délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord-ouest des rues CAMP et GRAVIER, sur

L'INCENDIE et les Risques de MER et des FLEUVES, Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les *profits*, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties peu ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS:

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Hadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. P. C. Vies,	John M. Bell,
R. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John E. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Saulles,
C. A. Barrière,	O. L. Dabelsteen,
Z. Taylor,	Wm. Burgess,
J. Ridard,	C. R. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Sharpe,
H. M. Wright,	R. B. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
F. Puig y Puig,	D. L. Ranlett,
F. Y. Carlisle.	

SAMUEL BELL, Président.
THOS. A. ADAMS, Vice-Président.
CHAS. J. MANSONI, Secrétaire. 25juil—1an

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—MAI 1850.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour y prendre connaissance d'une lettre de M. Hy. CASTRO, les personnes dont les noms suivent :

Devaux,	Goffroy,	Renaud,
Arnold,	Morer,	Raber,
Becoulet,	Dejean,	Mongey,
Cornibé,	Phouab,	Bonnot,
Courvoisier,	Oudol,	Faivre,
Thibaud,	Raguet,	Fleurot,
Jauvrel,	Mourot,	Schenecker,
Ogé Curé,	Cornilet,	Munch,
Gaudel,	Kuhn,	Folie,
Cordier,	Godefroy,	Dietrick,
Cornibé,	Saive,	Nott,
Martin, E.	Girardin,	Martin, A.
Lecole,	Michel, La.	Resec,
Goubaud,	Lande,	Lecomte Ve

La chancellerie du Consulat de France, située rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, No 57, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après midi 17 mai

---

MATCHES.

LES SOUTHERN MATCHES de L. A. GUILLEMAIN et celles de M. Larotte constamment à vendre au No 200, rue du Cirque et au No 114 Vieille Levée. 15 mars—1a

---

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs.

J. McDONNELL,
Encoignure St Philippe et Remparts
15 mars—6m

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti
2 déc—1an et St Louis

THOMAS C. PAYAN & Co.,
10, RUE DU CANAL, 10,
Marchands, en gros et en détail, d'habillements confectionnés.

MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN, 311, RUE BROAD,
au premier, Newark, N. J.
24 avril—1an

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Callander, venant du Havre.
50 caisses absinthe de Bertould fils, étiquette à la croix fédérale.
10 caisses kirsch de Bertould fils, étiquette à la croix fédérale.

J N CURIEN,
7mai 32 rue Domaine

VIN ROUGE EN BARRIQUES—99 barriques vin rouge St-Emilion Nos 1, 2, 3 et 4

30	do	do	do	Haut Talence
40	do	do	do	St Estephe Medoc
35	do	do	do	St Julien Medoc
30	do	do	do	Cantenac Medoc
25	do	do	do	Chateau Margaux
30	do	do	do	Chateau Lafitte
25	do	do	do	Chateau Léoville
25	do	do	do	Macau Medoc

En magasin et à vendre par NUMA LACOSTE,
6 mai 147, rue Royale.

VINS EN DEMI BARRIQUES—40 demi barriques vin blanc Haut Barsac

60	do	do	Haut Sauterne,
30	do	do	rouge St Emilion Nos 1, 2, 3, 4
15	do	do	Macau Medoc
20	do	do	St Julien Medoc
25	do	do	Chateau Margaux
15	do	do	Chateau Lafitte
10	do	do	Chateau Leoville

A vendre par NUMA LACOSTE,
6 mai 147, rue Royale.

COGNAC—35 barils de 20 gallons, Pinet, Castillon & Cie.

25	do	20	do Chauvet Fils;
15	do	20	do A. Jouffron;
10	do	20	do E. Lompuy,

A vendre par NUMA LACOSTE,
6 mai 147, rue Royale.

VINAIGRE—40 barils de vin blanc marque Meuier frères, à vendre par NUMA LACOSTE,
6 mai 147, rue Royale.

BOUTEILLES VIDES de Bordeaux — de 2 onces en caisses de 12 bouteilles, à vendre par NADAU DU TREIL,
21 mai 20, rue Jefferson

VIN rouge et blanc, en barriques, 1|2 barriques et en caisses à vendre par
NADAU DU TREIL,
21 mai 20, rue Jefferson.

EN DOUANE — Cognac de M. Castillon jeune (1848), à vendre par
NADAU DU TREIL,
21 mai 20, rue Jefferson.

CENDRES DE SODA—50 barriques; 20 do huile Palma-Christy, 10,000 boisseaux craie à plâtrer à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
16av 98, Magasins, 11, Magasins Rouges

TERRE A FEU—200 barils américains, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
98, rue des Magasins, et
17av 11, Magasins Rouges

BRIQUES A FEU—100,000 anglaises; 40,000 écossaises; 20,000 américaines, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
16av 98, Magasins, et 11, Magasins Rouges

PLATRE—1,500 barils calciné, Wotherspoon & Crotone, Kings, Neward & Rosendall, en débarquement et en magasin, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
16av 98, Magasins, et 11, Magasins-Rouge

DE FOREST & Co, 20, rue Douane, offrent à des conditions libérales :
300 balles coton écru 4|4.
100 caisses coton blanc, diverses qualités.
50 balles coutil, 30 caisses cotonnade.
140 caisses indiennes américaines, div. qualités.
50 do do anglaises, droit au drawback.
10 do linons anglais.
14 do soie à coudre noire et couleur.
1 do do espagnole noire.
1 do rubans do assortis.
200 balles étoupes de N. Y. 18mai

VIN ROUGE—Reçu par James Pennel, de Bordeaux :
100 caisses Pontet et Canet très vieux;

20	do	Château Lafitte	do;
10	do	Chateau La Rose	do.
20	do	Bages Pauillac	1843;
10	do	St-Julien Médoc;	
100	do	St-Estèphe	do;
60	do	Cantenac	do;

20 barriques Haut Talence 1841;
20 do St-Estèphe Médoc;
En magasin et à vendre par
DUNTZE & IKEN,
18 mai Encoignure Conti et Royale.

VINS ROUGE EN CAISSES—1221 caisses vin rouge des marques suivantes, Ch. Latour, Ch. Lafitte, Ch. Margaux, Ch. Chollet, Beycheville, Mouton, Bataillay, Leoville, St Julien, en bouteilles, St Julien en demi bouteilles, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
20 mai 17 et 19 rue St Louis

VIN ROUGE EN BARRIQUES—49 barriques et 6 demi do, vin rouge des marques suivantes, Ch. Margaux, Margaux, Haut Brion, Listrac No 1, Listrac No 2, a vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
20 mai 17 et 19 rue St-Louis

VIN BLANC EN CAISSES—110 caisses vin blanc Ch. Yquem, a vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
20 mai 17 et 19 rue St-Louis

VIN DE BOURGOGNE—8 barriques et 2 demi do vin de Bourgogne, 13 caisses Clos Vougeot, a vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
20 mai 17 et 19 rue St-Louis

FROMAGE de Gruyère véritable—Reçu par les derniers arrivages du Havre—4 tonneaux fromage gruyère, première qualité, a vendre par
N. DUDOUYT,
23 mai 13, rue Toulouse

ABSINTHE SUISSE des marques suivantes :—400 caisses absinthe suisse Yersin & Lecoultre, Ed. Pernaud, Pernaud Fils, Berthoud Fils, Sauvageol Brunneton & Co., kirschenwasser, Yersin & Lecoultre, a vendre par N. DUDOUYT,
23 mai 13, Toulouse

Vins ordinaires.

EN débarquement du navire Jas. Pennell, de Bordeaux :
100 barriques vin rouge.
20 do vin blanc.
A vendre par H. NOEL & GUIRAUD,
2 mai 103 Royale

BOUTEILLES.—100 paniers en débarquement de la barque Orbita et en magasin, à vendre par
11av J F BERCIER & Co, 54, Vieille Levée

VIN MUSCAT.—100 caisses première qualité en débarquement de la barque Orbita et à vendre par J F BERCIER & Co,
11avril 54, Vieille Levée,

SAVON DE CASTILLE.—100 caisses en débarquement de la barque Orbita, à vendre par
11avril J F BERCIER & Co, 54, Vieille Levée,

VIN DE MARSEILLE.—50 barriques, en débarquement de la barque Orbita, à vendre par
11avril J F BERCIER & Co, 54, Vieille Levée

GRAND BAZAR.
No. 6, rue de Chartres.

LES soussignés [illegible] le stock de marchandises, [illegible] à partir de ce jour, les articles suivants à [illegible] réduction:
[illegible] de première qualité supérieure [illegible] et écrues, de 15 à [illegible]
[illegible] unis toutes nuances;
[illegible] du Nord, carreaux, rayées et [illegible]
[illegible], alpacas, cotonnades noires;
[illegible] de toile noire, 3|4 à 6|4 [illegible]
[illegible] en soie, dilling fil d'Ecosse,
Mouchoirs batiste [illegible] et brodés;
Rideaux en mousseline brodée de 6 à 15 p.
Chemises en flanelle, [illegible] pour damoiselles;
Percale frappée couleur et blanc,
Cols et pèlerines brodés riches, très [illegible]
Bandes et entre-deux brodés de 10 c. à 50 cts;
Petticoats, flanelle, Madras, Mull Mull et Jaconas;
Coutil fil blanc et en couleur;
Eau de Cologne, superfine;
Galons, fil à coudre, lacets, fil et aiguilles.

Valenciennes.

Un grand assortiment de valenciennes et de dentelles anglaises à très bon marché.

Toile d'Irlandes:

95 caisses toiles d'Irlande, des meilleures fabriques, garantie pour fil.

Toiles à Drape :

50 pièces toiles à drape de toutes largeurs, depuis 75 c. à $2 la yarde.

Linge de Table :

Services damassés et unis;
Damassés 5|4 à 14|4;
250 douz. serviettes rayées rouges et blue.

Bas en coton :

290 douz. bas en coton pour dames ;			
155	do	do	do enfants;
200	do	chaussettes do	hommes;
180	do	do coton do	enfants;
165	do	bas fil d'Ecosse pour dames et enfants;	
70	do	chaussettes en fil pour hommes.	

Parasols :

300 parasols couleurs assorties, venant d'être reçus. Eventail bobinet, à moustiquaires, coton blanc et écru, denims, ginga coton, ginga fil à matelas, bretelles, savons, franges coton, indiennes, crêpe blanc et noir, velours coton noir, boutons en fil et os, &c. &c.

GIQUEL & JAMISON,
30av No 6, rue de Chartres

Nouveautés: Nouveautés!

VICTOR, importeur direct de marchandises françaises, anglaises et américaines rue St Charles, No 16, entre les rues Canal et Commune, à l'honneur d'annoncer à ses habitués et au public qu'il vient d'augmenter considérablement son magasin d'un grand assortiment de marchandises nouvellement débarquées et débarquement des navires Espindola, Scargo et Holyoke.

Au nombre de la grande variété qu'il serait trop long de mentionner se trouvent les marchandises suivantes, savoir :

Cravates verminagine de toutes couleurs.
do à la Duchesse.
do à la Joinville.
do en voile de Chine.
do en mousseline imprimée.
do en soie des ateliers de la Sylphide.
Cols de nouveau genre.
100 douzaines chemises de toile superfine.
80 do do en coton, devant en toile.
50 do do en percale.
90 do do de couleurs, dif. modèles.
100 do mouchoirs batistes pour homme et pour femme.
180 douzaines foulards des Indes, d'un nouveau genre.
Un très grand assortiment de gants fil d'Ecosse et de soie.
Chaussettes de soie de toutes couleurs.
do de coton, en tous genres.
Un grand assortiment de bretelles en soie et autres.
Cannes et parapluies de diverses couleurs et en tous genres.
Nécessaires de voyage pour homme et pour femme
Toutes espèces de parfumeries de Paris, &c., &c.

M. Victor prévient aussi les coiffeurs de cette ville particulièrement qu'il a aussi reçu par les derniers arrivages, un considérable assortiment de cheveux à leur usage.

Il continue comme par le passé à se charger de toutes commandes de perruques et de toupets qui est constamment prêt à en fournir sur demande.

Bon Salon pour la coupe des cheveux par un des meilleurs ouvriers, et les soins les plus empressés seront donnés à ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage. 27av

---

B. TATOUT & Co., ancienne maison Tatout frères No 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse, appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur l'assortiment des marchandises qu'ils reçoivent par les navires Espindola, Scargo, Jersey et Fides, du Havre, qu'ils vendront à des prix très modérés, savoir

Peignes à nœuds, bufle, façon buffle et façon écaille,
Peignes à démêler do do do.
Peignes à papillottes, bufle, écaille et façon.
Brosses à tête et à soutiens.
Brosses à dents fines et ordinaires.
Crème de Perse, pommade et philocome assortis
Extraits d'odeurs, huile, cosmétique et savon assortis, poudre parfumée, de riz et cascari en toilets.
Boites à houppes fines et ordinaires.
Boutons en nacre, premier choix, et os pour pantalons.
Des acier et cuivre blanchis.
Boites à glace et pinceaux à barbe.
Lacets soie pour corsets, et en coton.
Lacets soie noire pour bottines.
Agraffes plates et anneaux à rideaux assortis.
Cordons de montre soie et gomme élastique.
Fil gance et soie à coudre.
Crayons fins et pour charpentier.
Veilleuses croix rouge et jaune à cacheter.
Plumes acier et porte plumes assortis.
Hochets assortis pour enfant.
Tabatières, bois, étaing, et cuir bouilli.
Bagues en cuivre assorties.
Bourses soie et coton diverses qualités.
Capsules cannelées fendues F. L. 1ère qualité.
Guettières fer battu et autres.
Bretelles assorties pour homme et pour enfant.
Cordonnet et coton rouge à marquer assorti.
Balles gomme élastique assorties de grosseur.
Fil coton galon français du No 1 à 24.
Portefeuilles diverses grandeurs.
Eventails monture fine et ordinaire.

Ils ont constamment en magasin un grand assortiment d'articles d'Angleterre et du Nord, tels que bas et chaussettes diverses qualités

Aiguilles et épingles assorties.
Couteaux, ciseaux et rasoirs assortis.
Fil patente, bleu, noir, rouge, et écru.
Fil Alexandre et dentelle assortie.
Encre bleue, noire et cirage 1ere qualité.
Papier à roulier et à lettre.
Tavelle, coton noire et blanche, &c., &c., ainsi qu'une grande variété d'autres articles. 26 avril

---

CHEMISES, CRAVATES, GANTS, &
LAGAY & LECANU
36 rue de Chartres.

Successeurs de L. E. SILVESTRE & Co

OFFRENT à vendre à très bon marché les marchandises suivantes reçues par les navires Medator, Hero et steamship Ohio, de New York

100 doux. chemises devant toile, pur nouveaux,

50	do	do	couleur, extra bon teint,
30	do	do	chemises bandes rayées,
50	do	do	chemises peau, col et col carreau et blanc,
20	do	do	do cotonnerie,
100	do	do	do coton blanc et écru gaze,
50	do	do	do mérinos gaze et Calédonia
10	do	do	do extra do et gossamer,
10	do	do	do soie unies et rayées,
30	do	caleçons croisés, unies et fil à lacets,	
45	do	cravates batiste, coutil et jaconat,	

150 pièces foulards nouveaux croisés, Polka, Cora et Spinfields.
45 doux. mouchoirs batiste brodés couleur,
200 do chaussettes coton écru, bon marché
100 do extra silk checked,
125 do do anglaises extra soie, coton écru et blanc et rayées
25 do no fil blanc et écru,
50 do bretelles françaises et américaines nouv.
20 do gants soie et fil, extra etc

LAGAY & LECANU,
17 av 36, rue de Chartres.

P. & E. REILLY & Co.

ONT l'honneur de prévenir les dames qu'ayant l'intention de réduire leur stock de marchandises, ils offriront en vente à partir de lundi 29 courant, les articles suivants

AU PRIX COUTANT RÉEL D'IMPORTATION

Ginghams français bon teint depuis 15 cents
do do unis;
Batiste d'Ecosse brodée;
Jaconats dessins nouveaux;
do do Perse;
do deuil et demi deuil;
Organdis français depuis 25 cents la varde;
do do Perse haute nouveauté;
Barèges 2 & 3 couleurs, nuances choisies
do très riche brode sur fond de couleur;
do unis toutes nuances;
Grenadines unies et brodées;
Toiles de l'Inde;
do imprimées;
Batiste fil do dessins riches et nouveaux,
Crêpe de Chine et Grenadine noirs pour robes;
Etamine, alpacca et bombazine;
Châles Hernani pour deuil;
Percale frappée en couleur, petits dessins
Mouchoirs à ourlets, galons, deuil, brodés,
Gants en peau, soie et filet;
Mantelets de dentelle depuis $7.

LINGE DE TABLE :

Services rayés et damassés,
Damassé de 6 à 14|4;
Nappes 7 à 22|4;
Serviettes 5|8, 3|4 et 4|4.

TOILES A DRAP :

Un assortiment complet des meilleures fabriques. Particulièrement un lot de 20 pièces de 12|4 que nous vendrons à un prix réellement avantageux.

TOILES A CHEMISES:

Sans apprêt depuis $7 la pièce.

Toutes nos toiles seront vendues avec garantie entière et nous les reprendrons dans le cas où il s'y trouverait le moindre défaut.

VALENCIENNES :

Nous appelons particulièrement l'attention des dames sur notre assortiment de valenciennes et leur offrons une occasion rare d'obtenir cet article avec une différence de 25 à 30 pour cent sur les prix ordinaires. P. & E. REILLEY & Co.
27 avril Encoignure Royale et Canal.

EN DOUANE :—10 quarts cognac (fine champagne 1815), de Castillon jeune et autres.

10 huitièmes	do	do	do	do
15 quarts	do	do	1825	do
15 huitièmes	do	do	do	do
10 demi	do	do	1848	do
8 quarts	do	do	do	do
16 huitièmes	do	do	do	do

A vendre par NADAU DU TREIL,
4av 20, Rue Jefferson.

EN MAGASIN :—100|2 barriques vin blanc, Haut terne.
30 demi barriques vinaigre blanc, de la marque Minvielle et Ducos.
Fruits à l'eau de-vie et au vinaigre.
Huile de Bordeaux en paniers et en caisses.
Absinthe de Yersin & Lecoultre; kirch wasser,
A vendre par NADAU DU TREIL,
4av 20 Rue, Jefferson.

PORTRAITS
AU DAGUERREOTYPE,
28, RUE DU CAMP.

MR. MOISSENET qui, pendant plusieurs années a tenu l'établissement situé encoignure Royale et St Louis, vient d'ouvrir, sur une plus vaste échelle, un nouvel atelier, rue du Camp, No 28.

Les instruments perfectionnés qu'il a rapporté d'Europe, lui permettent plus que jamais de garantir le fini et la supériorité de ses portraits.

Ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir. 1er mai—1m

LES PLUS JOLIS MANTELETS qui soient jamais parvenus en ville viennent d'être reçus par le soussigné. Le goût exquis de la forme, la richesse des ornemens, la magnificence des nuances, en font un objet de luxe, tout à fait hors ligne, outre les couleurs noires, il s'en trouve de blancs glacés, roses du Bengal, Californie, célestes, aurore, paille et divers. A cet envoi était joint quelques échantillons de ROBES en soie, soie glacée, chinée, lacée et blanc, Louise et blanc, aurore et blanc, et blanc, Californie et blanc. Aussi des BAREGES chinés en toute couleur. En réunissant ces nouveaux articles à ceux reçus par les derniers arrivages du Havre, les dames pouvent être assurées qu'elles trouveront chez le soussigné l'assortiment le plus frais, et le plus complet, des objets de leur toilette à leur usage. R. D. PANIS.
2 mai encoignure Canal et Bourbon.

OSCAR [illegible]
Marchand de [illegible]
ENCOIGNURE CONDÉ ET ESPLANADE

VIENT de recevoir par le navire Magnolia, du Havre, 24 douzaines fromage de Hollande, 3 curveaux de fromage de gruyère, 24 fromages de gruyère, 2 caisses saucissons de Lyon, 3 malles moutarde de Maille. Toujours en main les articles assortis aux familles. Conserves, sucre, liqueurs, café, etc. 19 mars

---

EN débarquement du navire James Pennel, de Bordeaux,
56 barriques vin rouge,
40 do do St-Julien,
40 do do do
400 caisses do do,
100 quarts de pipe eau-de-vie Ph. Godard,
8 demi et 16 quarts de pipe eau-de-vie Ph. Godard.
A vendre par EUG. ROCHEREAU,
6 mai 17 et 19, rue St-Louis.

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLÉANS.

HAMPTON & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à l'avenir [illegible] jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:

Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à 6 1|2 heures A. M.
Dernière do à 8 1|2 heures P. M.

Départs du bas de la ville:

De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3|4 h. P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à 6 1|2 heures A. M.
Dernière do à 8 1|4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No 50, rue des Magasins
26 mars—1an

HOTEL DE MONTEREY
A MONTEREY (MEXIQUE.)

LES voyageurs qui se rendent à MONTEREY au Mexique, sont prévenus qu'un vaste et magnifique hôtel vient d'y être établi sous le nom de: HOTEL DE MONTEREY. Le propriétaire de cet établissement n'a rien négligé pour en faire un séjour agréable à ses pensionnaires. Les chambres sont commodes et parfaitement aérées, et la table est servie de façon à satisfaire toutes les exigences des gourmets.

29 janv

PEINTRE.
A. C. JAUME,
Peintre de portraits et professeur de dessin.

Leçons à son atelier de 6 1|2 à 8 heures du matin
Leçons en ville.
RUE ROYALE, 212. 29oct—1an

J. N. RICULFI & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
ET IMPORTEURS
De Cigares de la Havane, Café et Sucre,
No 17, RUE COMMUNE.

B. TATOUT & CO.,
Importeurs de marchandises de variété, françaises, anglaises, allemandes et du pays.
ANCIENNE MAISON TATOUT FRÈRES No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse. 6 oct

---

G. W. DUNBAR,
MAGASIN DE CHAUSSURES,
EN GROS,
No. 30, Rue de la Douane.
Nouvelle-Orléans.

PAUL JUGE FILS. C. FABRY.
PAUL JUGE Fils & Co,
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
21fév 27, rue St Louis.

Graines fraîches de Jardinage—Pieds de Dalias.

LES planteurs, marchands et autres, trouveront chez le soussigné des graines de toute espèce, qui seront préparées et délivrées dans le plus bref délai. On peut acheter par douzaines, centaines ou mille paquets. Les boîtes contenant un assortiment complet se vendent de 10 à 50 piastres. Les jardiniers ou les planteurs trouveront également des boîtes de $3, 4, 5, 10 à 20 piastres chaque.

Graines à fleur en paquets contenant vingt variétés.

Les jardiniers trouveront à se pourvoir par livres ou boisseaux, à des prix modérés.

Les graines de jardinage sont expédiées par D. Maupay, Philadelphie, et sont garanties.

D. MAUPAY,
27fév 95, rue du Camp, près Poydras

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers des marques Lion Couronné et Cordon Bleu, en déchargement du navire Fides.
200 paniers de la Croix Rouge en déchargement du navire Jersey, à vendre par
O. VALETON & CO.,
1er mai 25, rue Tchoupitoulas.

BARRIQUES Garance EXFF., en débarquement du brick Palmetto, de Marseille, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & CO.,
1mai—15 99, rue de la Douane

LIQUEURS-SURFINES—30 caisses liqueurs assorties pour familles, en déchargement du navire Emma, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & CO.,
1er mai 25, rue Tchoupitoulas.

MOUTARDE FRANÇAISE—6 caisses de 6 douzaines chaque, en déchargement du navire Emma, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & CO.,
1er mai 25, rue Tchoupitoulas.

MACARONI & VERMICELLI—40 caisses d'Italie, à vendre par
O. VALETON & CO,
1er mai 25 rue Tchoupitoulas.

BOUCHONS—20 balles de 15 000 chaque, bouchons à gallerie, à vendre par
O. VALETON & CO.,
1er mai 25, rue Tchoupitoulas.

VINS en caisses—1500 caisses vin Margaux, payant droit au drawback, en déchargement du navire James Pennel.

J & J TARDOS,
1er mai No 21, Vieille Levée

EMMAGASINAGE — Marchandises emmagasinées à des prix très modérés. S'adresser à N. GAMBERT,
28av 14, rue des Magasins.

PRINCIPE CIGARES de la marque du steamer Cal. à vendre par J. N. RICULFI & Co,
1avril 17, rue de la Commune

CHAMPAGNE—Les soussignés ont reçu par le navire Scargo du Havre
100 paniers Champagne supérieur, Perrier Brand.
100 paniers du Apollo brand, en grandes et demi bouteilles, à vendre par DUNTZE & IKEN,
4avril encoignure Royale et Conti

EAU DE SELTZ—Nous avons toujours en main [illegible] la véritable eau de Seltz du dernier tirage, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
4 avril encoignure Royale et Conti

RHUM DE LA JAMAIQUE—6 pipes en douane à vendre par
MITCHELL & MAZENDORFF,
30 rue Poydras

SUCRE DE LA HAVANE—130 caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par
MITCHELL & MASENDORFF,
30 rue Poydras

CAFE DE LA HAVANE—Un petit lot pour choix de café en magasin, à vendre par
MITCHELL & MASENDORFF
30 rue Poydras

TABAC EN FEUILLES, DE CUBE—115 balles d'importation récente, à vendre par
MITCHELL & MAZENDORFF,
30 rue Poydras

MAQUEREAUX—Nos 1 et 2 en déchargement du navire Oxnard, à vendre par
SECOMB & VOORHIES,
54, rue Tchoupitoulas

JAMBONS [illegible] Davis [illegible], Hougue, pris de [illegible]
SECOMB & VOORHIES,
24avril 54, Tchoupitoulas

Vin Blanc en Demi-barriques.

50 demi-barriques vin blanc Haut Sauterne vieux;

25	do	do	Haut Barsac, do;
25	do	do	Sauterne ordinaire
25	do	do	Barsac do;

A vendre par DUBUCH FRERES,
Alb fév 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

Vin Rouge en Demi-barriques.

20 demi barriques vin rouge Château-Margaux, (vieux), de 30 gallons chaque,

20	do	do	Haut Talence do.
20	do	do	St Julien Médoc do.
20	do	do	St Estèphe, do, do.

A vendre par DUBUCH FRERES,

Vin Rouge en Barriques.

100 barriques vin rouge vieux St-Julien Medoc

30	do	do	Haut Talence.
10	do	do	Chateau Lafitte
10	do	do	Chat. Margaux
30	do	do	St-Estèphe Med
10	do	do	ordinaire Montferrand.

A vendre par DUBUCH FRERES,
fév 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

CHAUX—600 barils de Thomaston, en déchargement et à vendre par
THS BLOIS,
6mai 91, rue des Magasins.

CIMENT—500 barils Rosendale et ciment hydraulique, des meilleures marques, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
THS BLOIS,
6mai 91, rue des Magasins.

PLATRE DE PARIS—300 barils Worthampton et Newark, à vendre par
THS. BLOIS,
6mai 91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU — 30,000 briques à feu, Anglaises, et de Pensacola, à vendre par
THS. BLOIS,
6mai 91, rue des Magasins.

A vendre à l'amiable ou à l'encan

UNE MAISON EN BOIS à deux étages, située au No 140, rue des Grands Hommes mesurant 31 pieds de face par 120 de profondeur.

La dite maison se compose de 4 chambres, une cuisine à deux étages, cour pavée, 2 citernes, puits, latrine, etc., et un atelier de charpentier, disposé pour 10 ouvriers. S'adresser a
JOACHIM OPENWEYER,
19mars 138, Rue des Grands Hommes

A LOUER—Le premier étage d'une maison en briques convenablement distribuée pour une famille, située dans la rue St Louis, encoignure de Chartres et Levée, No 20, et livrable le 16 avril courant. Pour les conditions, s'adresser à
2 avril F. ROUMIEU.

A LOUER — Le second étage du café "Crescent Coffee-House," et celui de la bâtisse limitrophe du "Crescent Restaurant" le tout formant deux vastes chambres.

Aussi—Le premier et le second étage de l'encoignure de la rue Bienville et de l'Allée de l'Exchange, au-dessus du café "Duty Coffee-House."

Ces chambres conviennent à une imprimerie, ou pour tenir des bureaux qui ont besoin d'être bien placés en ville.

S'adresser à DAMIAN CANAS, soit au Crescent Coffee House, ou au Duty Coffee-House.
19 fév

Magasins à louer.

Trois beaux magasins dans la rue Poydras, près de St-Charles, avec maison de résidence et cuisine. S'adresser No. 35, rue Royale, à
12 jan A. TRUDEAU.

SARDINES A L'HUILE—2000 demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue, B. Guilloux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
7mai—6 No 90 rue St-Louis

CHANGEMENT DE DOMICILE.
P. A. LANAUZE & CO.,
IMPORTEURS DE QUINCAILLERIE,

ONT transporté leur magasin au No. 59, Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti. 27déc

---

BON MARCHÉ!

LES soussignés ont l'honneur d'appeler l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne sur les articles suivants qu'ils vendront en gros et en détail à des prix les plus réduits possibles :

200 caisses et balles jaconats anglais,
do do français,
500 pièces rideaux brodés très riches,
[illegible] de mousseline unie et façonnée, qualités assorties,
[illegible] et 9 yardes, 1re qualité
[illegible] batiste, pur fil, très fins,
[illegible] foulards pure soie, nouveaux dessins.
[illegible] fil, écru et blanc,
[illegible] mouchoirs Vernon,
[illegible] Madras et imitation,
[illegible] calicots alpacas assorties de qualité,
[illegible] courtepointes de 9 à 12|4,
15 caisses toile d'Irlande pour chemises,
2 do platilles 7|8 et 4|4 pur fil,
2 do toile à drap, 10 à 12|4,
2 do ginga pur fil ordinaire,
2 do do do superfin,
4 do do Union,
1000 douzaines fil noir glacé No 30 à 72,
250 grosses agraffes plaquées No 1 à 4,
150 balles coton écru, 4|4, marques diverses,
120 douzaines écharpes crêpe, ainsi qu'un assortiment général d'articles de fantaisie, tels que soierie, dentelle, coutil très fin, bas soie, gants chevreau, soie et fil, parapluies et ombrelles, etc.

P. Y. COMEIR & CO.,
6 mai No 65 Chartres, Enc. Bienville.

FIL D'ALEXANDRE—30 caisses fil en bobines et en balles, numéros assortis, 4 balles fil blanc de Haak, préparé pour le marché mexicain, en débarquement du navire Josiah Bradlee, de Liverpool, à vendre par
DUFOUR & WILLIAMSON,
27av 35, Natchez

PAR LE NAVIRE ROSA MARIA, de Bordeaux
24 barriques vin rouge,
[illegible] demi do blanc,
10 demi pipes eau-de-vie Mr. Castillon jr,
10 quarts do do do à vendre par
1av THOMAS PINET & Co, 112, rue Royale;

VENTES DE CE JOUR.

Vente de propriétés pour cause de départ, avec Actions de la Banque des Citoyens.

PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau rue Toulouse No 54.

IL sera vendu à l'encan, ce mardi, 28 courant, à midi, à la Bourse St-Louis,—Le propriétaire partant pour France:

Un terrain de valeur situé dans la 3me municipalité, formant encoignure des rues de la Levée et St-Ferdinand, mesurant 24 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue de la Levée ou chemin public, sur une profondeur de 160 pieds et face à la rue St. Ferdinand, 24 pieds 5 pouces 3|8 sur la ligne du fond; ensemble le beau magasin en briques à 2 étages et autres améliorations qui s'y trouvent—ensemble 192 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Tremé, Première Municipalité, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Anne, Johnson et Galvez, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles—ensemble les améliorations qui s'y trouvent, se composant d'une maison de 2 appartements, cabinets, galerie, cuisine, &c., &c., divisée pour deux locations.

La moitié indivise de deux terrains situés au faubourg Franklin, désignés par les numéros 2 et 3 de l'ilet de No 70, et renfermé par les rues Espagne, Solidelle, Mandeville et Prosper, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Mandeville, sur 112 pieds de profondeur, mesure française.

Un lot de terre situé dans le faubourg Franklin, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Célestine et Génie; mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Marigny, sur 111 pieds de profondeur.

Termes et Conditions:

Pour la propriété premièrement décrite, l'acheteur assumera le paiement d'une somme de $3,321 dûe à la Banque des Citoyens, payable le 1er mars 1851, et renouvelable selon la charte de la dite banque, et le surplus moitié comptant, et la balance dans 6 mois.

Pour les autres propriétés: moitié comptant, et la balance à 6 mois de crédit; le tout en billets par tant hypothèque spéciale sur les propriétés jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente par devant Paul Emile Laresche, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23mai

---

VENTES A L'ENCAN.

MEUBLES—MEUBLES.
Vente pour cause de départ.
PAR N. VIGNIÉ, *Encanteur.*

MERCREDI 29 mai 1850, à 4 heures et demie de l'après-midi, il sera vendu au No 117, rue Conti, les meubles meublans d'une personne quittant le pays.

Conditions—Comptant. 28mai

Clous forgés.
PAR BERNARD TURPIN, *Encanteur.*

MERCREDI prochain, 29 courant, à 10 heures, il sera vendu à son magasin, No 90, rue de la Vieille-Levée, pour compte de qui il appartiendra: 94 barillets clous, dits "sheathing" de 1|4 à 3 pouces;

34	do	do	Rose head,	grandeurs assorties.
5	do	do	fine clout,	
10	do	do	counter sunk,	
6	do	do	rivet,	
4	do	do	clasp.	

Conditions—Comptant. 22 mai

A VENDRE

LE stock de VINS du Restaurant des Etats-Unis, Nos 22 et 24, rue Bienville, se composant d'à peu près 8,000 bouteilles des meilleures marques du Médoc—Rhin—Rhone, &c — Chateau Leoville—Margaux—Latour—Grand Larose—Cantenac—La Rose—Giscourt—Côte d'Or—Haut Brion—Larrieu—Haut Sauterne—Beycheville—St Emilion—Branne Mouton—C C Pomard—Pychon Longueville—Chambertin—Canteneurle—Hermitage—Beaujolais, Chablis, &c. — Alicante—Malaga—Muscat—Sherry—Porto—Scotch Ale—Moselle—Constance, &c.

Si le dit stock n'est pas entièrement vendu d'ici au 3 juin, la balance sera vendue à l'encan par Vincent & Co., J. EUGENE TOURNE' encanteur.

Conditions—Au-dessous de $200, comptant, au-dessus de $200, à 60 jours, avec billets endossés à satisfaction. 9mai—

Terres à sucre de valeur.

J'OFFREA vendre à l'amiable 957 59|100 acres de terres à sucre de choix in T. C. R. 9 et 10 E. situé dans le bayou Grosse Tête, rive gauche, paroisse Pointe Coupée, à l'abri de l'inondation et sans qu'il soit besoin de levées, partiellement boisé et environ 100 arpents de terre défrichée.

Conditions libérales.

AUSSI—Une plantation sans esclaves presque vis-à-vis le bayou Sarah. La terre est sur une pointe et contient 1000 arpents, (plus ou moins) y a quelques améliorations telles que: cabanes à nègres et les restes d'une sucrerie incendiée

Cette propriété a de la valeur et à vendre de 10 à 12 ans de crédit sur billet portant hypothèque à 6 pour cent d'intérêt

J. A. BEARD, Encanteur.
21mai Bureau, 10, Banks Arcade Passage.

J. MENARD,
107, Rue Vieille-Levée, entre Hôpital et Quartier.

GRAINES, PLANTES, ARBUSTES ET ARBRES FRUITIERS—Reçus par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de graines pour le printemps et l'été, une grande variété de graines de fleurs. 2,000 griffes d'asperges de Hollande, arbres fruitiers, pêchers, pommiers, abricotiers, poiriers, pommiers, orangers de la Chine, néfliers gros fruits, groseilles noires et blanches de Malte, groseilles rouges et blancs, cassis, framboisiers, figuiers de Fontainebleau, chasselas précoce, muscat blanc, do gros, cornichon, muscat, chasselas de Vigne. Plantes et arbustes en grandes variétés, une grande variété de rosiers en pots et en arbre, dont plusieurs sont du Japon, très beau, ainsi d'orangers, orangers doux, &c., &c.

Les personnes pour voir la serre et le jardin du dépôt des plantes, est par le magasin ou les personnes qui désirent acheter en gros. L'on trouvera des bonnes très étendues pour la plantation des arbres et plantes.

Prix très modérés. 11fév

Cuisines patentées de Beebe.

LES soussignés, ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour hôtels que pour familles qu'ils vendront à des prix réduits et s'engagent de les faire placer à domicile.

Ces cuisines ont comme avantage, outre celui d'une plus simple construction, avec très peu de matière consumée, tant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et la chauffer à mesure qu'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin et se convaincre de la supériorité de ces cuisines surtout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité

S MASPEREAU & Co,
7août Rue Conti No 90

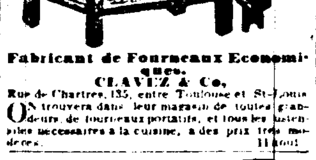

Fabricant de Fourneaux Economiques.
CLAVEZ & Co,
Rue de Chartres, 135, entre Toulouse et St-Louis

ON trouvera dans leur magasin de toutes grandeurs, de fourneaux portatifs, et tous les ustensiles nécessaires à la cuisine, à des prix très modérés. 11 août

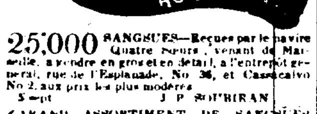

25,000 SANGSUES—Reçues par le navire Quatre Sœurs, venant de Marseille, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, No 36, et Cassacalvo No 2, aux prix les plus modérés
5 sept J P SOUBIRAN

GRAND ASSORTIMENT DE SANGSUES HONGROISES ET MAROCAINES—Arrivé récemment du Havre, par l'Austerlitz, et à vendre chez M. Provost, rue Bourbon, No 230, entre Dumaine et Ste-Anne.

10,000 sangsues hongroise et suédoise, arrivées du Havre par le Magnolia, et à vendre au même dépôt. 3 janv—6m

---

Sauces anglaises.

DERNIEREMENT reçu de Londres des sauces d'Anchois, John Bull, Reading, Worcestershire et Catsups assortis, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
23 av Enc. Royale et Conti

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
AVEC DESINFECTION.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

NOTA—Voir l'appareil de Fosses inodores à l'office. Il ne faut pas confondre son système avec celui d'une entreprise QUI DIT opérer sans exhalaison et en moins de deux minutes (peut-être dans un puit.) 14 sept

---

Vidanges Atmosphériques,
PAR LA POMPE PNEUMATIQUE, A LA VAPEUR.
F. DATICHY & E. CLAUDE.
336, *rue Royale.*

CE nouveau système est aujourd'hui le seul en usage en France, car on opère non seulement sans aucune exhalaison fétide, mais encore en moins de deux minutes.

Nous prions donc MM. les propriétaires de ne pas confondre notre système avec celui de MM. nos confrères qui disent opérer par de nouveaux procédés désinfectants. 11 sept.

Magasin de Musique et d'instruments de musique en liquidation.

T. E. BENOIT, No 78, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, offre son grand assortiment d'instruments et de musique à des prix réduits, qui ne laisseront rien à désirer à l'acheteur pour le bon marché :

Guitares de $3 à $40.
Violons de $1 25 à $12.

Flûtes, Clarinettes; Flageolets, instruments en cuivre pour musique militaire, fournitures et accessoires pour tous les instruments à très bas prix.

La monture de cordes de guitare à 40 c.
do do de violon 25 c.

Musique classique et moderne,

40 pour cent de remise sur les prix marqués.

MM. les marchands de la campagne trouveront un grand avantage en s'adressant à lui pour ce dont ils auront besoin dans cet article.
26 déc

THOMAS C. PAYAN & CO.
No 10, rue Canal, entre les rues Vieille-Levée et Chartres.
Manufacture No 311, Broad street,
Newark, New-Jersey.

VIENNENT de recevoir par les navires Mediator, Ohio et Galena, un bel assortiment de marchandises de printemps qu'ils offrent à vendre à très bas prix pour du comptant.

HABITS—De toilette et négligé, genre Carro-Gordo, Lamartine, bureaux, paletots d'affaires, sacs et habits à la Quaker.

PANTALONS—Avec et sans sous-pieds.

ETOFFES—Mérinos noir français, anglais, allemand et américain, mérinos fantaisie de toutes couleurs, alpacas soie et coton fantaisie, noirs, olive, vert, perle, coutils à carreaux, à raies et coutils blancs, gingas, toile brune, &c.

GILETS—Etoffes satin noir et fantaisie, bombazines, soie française, Florence d'Italie, soie tordue, cachemire d'été; coutils français, blancs et à dessins, do lustrés, &c.

TOILE—Chemises françaises et fabriquées dans le pays, articles supérieurs de $42 à $60 la douzaine; chemises brodées, chemises en calicot, do à raies, do Hickory, do à devant de toile et autres; chemises de peau en toile, de soie, mérinos, agneau, tricots blancs, roses, chamois, &c.

300 paires bretelles américaines et françaises en gomme élastique, bas et chaussettes de fil et coton, mouchoirs de soie fantaisie, foulards, cravates, cols, et rubans pour le col de toutes les couleurs et de tous les prix.

Les planteurs, les marchands et les détaillants sont invités à venir visiter ce stock avant d'acheter ailleurs. Les quelques marchandises d'hiver qui nous restent en main sont maintenant offertes à très bas prix et presque au prix coûtant.
24 avril—3m THOMAS C. PAYAN & Co.

IMPERIALES DE MANCHESTER—80 balles impériales supérieures, de 36 pouces de large, choisies expressément pour le marché mexicain, reçues par le navire Geo. W. Bourne, à vendre par
McDOWELL & PECK,
14 mai 96, rue Gravier.

VINS EN CAISSES—50 caisses vin rouge vieux Château Margaux 1844 et Château La Rose, 1844.
[illegible] caisses vin rouge 1846, St Julien.
[illegible] do vin blanc vieux Haut-Sauterne et [illegible]
Barsac, à vendre par NADAU DU TREIL,
fav 20, Rue Jefferson

VENTES DE CE JOUR.

Groceries, Provisions, Liqueurs.
PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI mardi 28 courant, à 10 heures, il sera vendu, au No 37 rue des Magasins :

150 sacs café Rio,	20,000 cigares,
50 caisses tabac	100 c. savon Boston,
20 sacs patates,	8 barils patates,
150 caisses vin rouge,	20 c. chandelles,

Thé, sucre, amidon, macaroni et vermicelli, porc, gomme, fromage, clous, verres, balais, seaux peints, flacons, pots de 1|2 et 1 gallons, eau-de vie, genièvre, porc, madère, champagne, vinaigre, &c.
28 mai

Meubles ! Meubles ! ! !
PAR VALETON & BARNETT.

AUJOURD'HUI, à 4 heures et 1|2 P. M., il sera vendu sur les lieux rue de la Douane, No 242, entre Marais et Villeré, Un mobilier consistant en lit, armoires, tables, chaises, consoles, &c., &c
Conditions—Comptant. 28mai

Bijouterie et objets plaqués.
PAR VALETON & BARNETT, Sr.

AUJOURD'HUI, il sera vendu à leur magasin, encoignure Chartres et St-Louis, à onze heures, une facture de bijouterie française et objets plaqués, et à midi, 25 paniers champagne et 20 caisses vin de Chablis. 28mai

---

Vente par colis de marchandises sèches.
SANS RÉSERVE.
PAR J. B. BLACHE.

MARDI, 28 du courant, à dix heures et demie, il sera vendu au magasin de MM. McDowell & Peck, rue Gravier, No 96,

100 Colis de marchandises sèches, consistant en toiles d'Irlande, en pièces et demi do, toile à draps 12|4, ginga fil, drillings, toiles pour habitans, mouchoirs batiste fil, serviettes et nappes, brin blanc et écru, nankins, toile de Russie, mousseline à carreaux, mousselines suisses et tarlatanes, mouchoirs madras, mouchoirs soie, ouvrée, bukaback, cotonnade log cabin, florentine raviers, chambrays, imitation cotonnade française, brin coton, courtepointes, indiennes bleues et couleurs, coton écru et blanc, etc.

Conditions à la vente.

Les catalogues seront prêts de bonne heure le jour de la vente. 27 mai

---

Vente pour cause de départ.
PAR ANTHONY FERNANDEZ,
Bureau rue Toulouse, No 59.

MARDI prochain, 28 courant, à quatre heures et demie de l'après-midi, à l'encoignure des rues Ste-Anne et Tremé, il sera vendu un assortiment de meubles consistant en lits, tables, glaces, chaises, armoires, toilette, sideboard et sofas, et une quantité d'autres meubles.

AUSSI—Vaisselle, et batterie de cuisine. Un assortiment de vins, Madère et Bordeaux, bouteilles vides, etc etc. 21 mai

---

VENTES A L'ENCAN.

Vente par catalogue de marchandises sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, 30 mai, il sera vendu, à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

125 colis et lots marchandises sèches, consistant en partie de toiles à draps, nappes et serviettes damassées, fil en bobines, ginga fil, listados, coutil à pantalon, étoffes à gilets, mousseline blanche unie, à raies et à carreaux, brin fil, mousselines damassées à rideaux, mousselines imprimées, guingham, indiennes, foulards soie, bas, soieries, bretelles, fichus et cols brodés, etc.

ET :

Coton blanc et écru, coutil, cotonnades, denims, coton croisé blanc et écru, étoffes rayées, Osnaburgs, etc. etc.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 28 mai 3

Vente pour cause de départ.
Belle propriété rue Royale.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 1er juin 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis :

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Royale et Ursulines, ayant 64 pieds de face à la rue Royale, sur 67 pieds de profondeur et face à la rue des Ursulines, ensemble une maison haute, en bois, ayant six appartements au rez-de chaussée, une galerie sur le côté, quatre grands appartements au premier, galerie fermée donnant sur la rue Royale, galerie sur le côté, deux cuisines basses en briques, chambres à domestique, etc., etc. Le rez-de-chaussée du rez-de-chaussée est séparé de celle de l'étage supérieur.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
28 mai—5

Toile d'Irlande—Sans réserve.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 30 mai, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan No 8, rue du Canal, sans réserve, pour clore diverses consignations,

42 caisses toile de diverses qualités par pièces et demi-pièces.

Conditions—4 et 6 mois de crédit. 28mai

Vente de nègres et de terrains, sans réserve, à cause de départ.
PAR J. A. BEARD, encanteur.

JEUDI 30 mai, à midi, il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks, sans réserve:

1o—Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, St Pierre et St-Paul, tel qu'il est décrit sur le plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur, et désigné sous le No 17. Ce lot mesure 25 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 92 pieds 8 pouces 2 lignes sur le côté le plus près de la rue St Pierre, et 96 pieds 8 pouces 4 lignes sur le côté de la rue St Paul, ayant le privilège de jour de la moitié du mur de côté de la maison en briques qui touche.

AUSSI.

2.—Le nègre Harrot de 25 ans, fort drayman.
3.—Le nègre Joe, 26 ans, fort drayman.
4o—La mulâtresse Eliza, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison avec son enfant de 2 ans. Les propriétaires, tous à une haute et à bon cœur, et à la vendre garantis, tous en compte des titres de vente et les papiers en bon ordre.

Conditions—Pour la propriété: moitié comptant et le reste en un an en billets portant hypothèque sur la propriété et 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Un procès-verbal de la vente sera déposé à la vente au Bureau des encanteurs, No 10, Passage de l'Arcade de Banks. 24 mai

---

Goëlette Del Norte avec son chargement.
PAR CARMAN & RICARDO.

SAMEDI, 1er juin 1850, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, par ordre de la Cour et pour payer les frais de sauvetage.

La goëlette DEL NORTE, telle qu'elle se trouve en ce moment à Alger vis-à-vis la Nouvelle-Orléans, ainsi que son chargement comprenant 340 barils mélasse. L'inventaire de la goëlette est déposé chez les encanteurs.

Conditions—comptant.

REGLEMENT D'UNE SUCCESSION.
Un lot de terre sur le chemin à coquilles et divers lots dans les Première et Troisième Municipalité.
PAR J. A. BEARD, Encanteur.

SAMEDI 1er juin, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks

1o—Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Villeré et Robertson, Première Municipalité, et désigné sous le No 10. Le dit lot mesure 27 pieds 10 pouces 1 ligne face à la rue Robertson par 127 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

2o—Deux lots de terre dans la Troisième Municipalité, situés dans l'ilet borné par les rues Prosper, St-Avoie, St-Antoine et Annette, désignés sous les Nos 5 et 6 et mesurant, face à la rue Annette 30 pieds de face par 120 pieds de profondeur. Le No 5 forme l'encoignure des rues Annette et Prosper.

3o—Vingt-six lots de terre à Carrollton face au chemin à coquilles, situés dans l'ilet borné par le chemin à coquilles et les rues Dixon, Bernadotte et Lower Line. Cet ilet a de la valeur et sera vendu en quatre lots ou un avec le privilège de tout.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 p. 0|0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à échéance et 10 p. 0|0 en cas de non paiement à cette époque.

Actes de vente par devant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 mai

---

Belles résidences d'été et terrains à Lewisburg
PAR N. VIGNIE.

JEUDI 30 mai 1850, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis :

Quatre lots de terre situés à Lewisburg, dans la paroisse St-Tammany, en cet Etat, et désignés sous les numéros un, deux, cinq et six, dans l'ilet borné par les avenues du Lac, de la Fontaine, du Copal et du Chêne Vert, suivant un plan dressé par Bourgerol, architecte, le 14 mars 1834, et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire public en cette ville.

Les dits lots de terre mesurent (mesure américaine) chaque, 91 pieds 11 pouces face au Lac, sur une profondeur de 7 arpens, 30 pieds.

Il y a sur le lot No cinq une maison de résidence composée de 3 pièces (dont deux à feu), 2 cabinets et une galerie de 12 pieds de largeur, sur la façade et sur chaque côté, et un autre derrière, entre les deux cabinets, cuisine de trois pièces (dont 2 à feu,), chambres à domestique, et une maisonnette de 2 pièces dans la cour, occupée par le gardien; cave, magasins, écuries, remise, poulailler, four, pigeonnier et un belvédère sur le bord du Lac, entouré de chênes, cuve, lieux d'aisance, jardin potager, un beau parterre, arbres fruitiers, tels que pommiers, poiriers, pruniers, pêchers, figuiers tous en rapport; cabanes à bains.

Le terrain est entouré presqu'en totalité en pieux debout.

Cette propriété est celle autrefois appartenant à M. Castera.

Il y a sur le lot No six une maison de 3 pièces, dont 2 à feu, une galerie et une cuisine de 2 pièces et une quantité d'arbres d'agrément.

Une partie du terrain est entourée en pieux debout neufs. Le dit lot forme l'encoignure de l'avenue de la Fontaine.

Le lot No un forme l'encoignure de l'avenue du Chêne Vert et le lot deux est adjacent.

Le tout conformément à un plan qui sera exhibé à la vente.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 12 et 18 mois de crédit, en billets sans endosseurs mais garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant intérêt éventuel au taux de 8 pour cent l'an. L'acquéreur devra transférer les polices d'assurances au porteur des billets.

N. B.—Les amateurs sont invités à aller sur les lieux et examiner ces belles propriétés.

Actes de vente par devant A. A. Baudouin, notaire public. 23 mai

---

Terrains [illegible] & Mandeville.
[illegible]

SAMEDI, [illegible], il sera vendu à la Bourse [illegible] réserve,

14 lots de terre situés à Mandeville, près du grand wharf, dans les ilets bornés par les rues du Lac, Claiborne, Jefferson, Girard et Lafitte. Le tout conformément au plan maintenant exposé à la Bourse.
21mai

BUREAU DE L'EXECUTIF.
Bâton-Rouge, 3 mai 1850.

ATTENDU que John E. Layet s'est adressé à moi pour faire canceller les bons de Paul E. Layet, ex-encanteur, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, savoir :

Un bon souscrit par ledit Paul E. Layet, le 6 janvier 1849, comme encanteur pour la ville de la Nouvelle Orléans, ensemble avec J. A. Ameling, pour la somme de deux mille cinq cents piastres, J. B. D. Voisin pour la somme de cinq mille piastres, Adolphe Layet pour la somme de deux mille cinq cents piastres, comme sécurités.

Avis est par le présent donné à toutes personnes y intéressées d'avoir à déduire, sous quatre vingt-dix jours, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat de Baton-Rouge, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient point cancellés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat à Baton-Rouge, le 3 mai 1850, soixante-quatorzième année de l'indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le gouverneur,
CHARLES GAYARRE,
Secrétaire d'Etat.
8mai—30f

DIVERS—A vendre par Seccomb & Voorhies, 54 Tchoupitoulas.
BLANC DE BALEINE—300 caisses;
SAVON—200 caisses Palme, 600 do pale, 100 do blanc, 200 do fantaisie,
HUILE—30 barils graisse No 1;
JAMBONS—30 barils passés au sucre;
LANGUES DE BŒUF—25 caisses extras;
MESS BŒUF—150 barils Davis et 100 demi do;
AMIDON—200 caisses de Fox;
GRAISSE—500 barils No 1;
MORUE—200 caisses, beurre de l'Ouest et fromage, à vendre par
SECOMB & VOORHIES,
14 mai 54, rue Tchoupitoulas

CORNUES en verre de toute grandeur.
Récipients à double tubulure.
Allonge. Tubes en verre.
Ballons de toute sorte.
Alambics en verre, &c., en débarquement et vendre par E. BONNABEL.

Pour les Attakapas.—Le bateau à vapeur, tirant peu d'eau et fin marcheur METEOR, No 3, capitaine Geo. Pascalle, reçoit du fret au bout de la rue Conti, et partira mercredi 29 cour., à 10 heures. Il prendra du fret et des passagers pour St-Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, la Baie Berwick, le Bayou Bœuf, et tous les points intermédiaires sur la route. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à
JOHN HALL, Agent,
28 mai No 1, Front Levée

Pour les Attakapas.—Voyage d'été.
LE STEAMBOAT bon marcheur et tirant peu d'eau **Rio Grande**, Capt. J. J. Labarthe, reçoit du fret vis-à-vis la rue St Louis et partira pour les ports ci-dessus Mercredi 29 mai, à midi.—Il prend du fret et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centerville, Pattersonville et tous les ports intermédiaires de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
21 mai J B BELLOCQ, Rue St-Louis

POUR POINTE A LA HACHE et Canal RAPELET.—Le steamboat neuf et bon marcheur FASHION, capt. Jourdan Martin, fera les voyages réguliers du fleuve durant toute la saison. Il partira du Canal Rapelet tous les mardis à 10 heures A. M. et reviendra en ville les mercredis soir, pour repartir pour Pointe à la Hache, les vendredis à 10 heures A. M. et revenir les samedis soir.

Ce bateau ainsi que sa machine et ses bouilloires ne sont en service que depuis un an. Les emménagements sont très confortables. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
4 fév MAUNSEL WHITE & CO.

POUR BALISE—Passe Sud Ouest et la Côte—Deux voyages par semaine.—Le steamer bon marcheur MONDIANA, capitaine A. Larose, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les samedis à 10 heures A. M. et sera de retour en ville le lundi soir.

Il repartira de nouveau pour **Pointe-à-la Hache** tous les mercredis à 10 heures A. M. et sera de retour le jour suivant. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la rue St-Louis, Nouvelle-Orléans, ou à CHE. DE BLANC,
2 mars 10, rue de la Nouvelle Douane.

Compagnie de Navigation à vapeur du Lac.
Arrangements pour l'été.

Paquebot quotidien pour MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE, COVINGTON ET TOUS LES PORTS INTERMÉDIAIRES. Le paquebot à vapeur OLIVIA, capitaine J. W. HOFFMAN, partira à l'avenir de la Nouvelle Orléans après l'arrivée des chars d'une heure de l'après-midi, au lieu de ceux de onze heures comme précédemment. A son retour il partira de Covington à cinq heures du matin, tous les jours excepté le dimanche; et arrivera au wharf du railroad pour que les passagers puissent se rendre en ville par les chars de dix heures du matin le dimanche excepté.

On annoncera plus tard l'heure de son départ le dimanche. S'adresser à
EUGENE ROCHEREAU & Co,
17 et 19 rue St-Louis
ou à MARTIN & Co, LEWIS ALCUS. } Covington.
27 avril

Paquebot de la malle des E. U.—POUR COVINGTON via MANDEVILLE, LEWISBURG et MADISONVILLE.

Le beau steamer neuf LENORA, capitaine T. W. Dunnica, construit expressément pour les voyages du Lac, et ayant de magnifiques emménagements pour les passagers, partira de l'extrémité du Railroad Ponchartrain, tous les jours (excepté les dimanches), à l'arrivée des chars de onze heures A. M., et repartira de Covington tous les jours, excepté les dimanches, à six heures A. M.

Passage seulement.....................25 cents
Repas extras............................50 cents

N B—On ne débarquera personne sur les différents points du bayou à moins de $1. Pour plus amples informations, s'adresser à

PAYNE & HARRISON, rue Poydras, N O
STEVENSON D MERRITT & Co
J J WARREN & Co, 7 rue Gravier, N O
CUTKER & DUNNICA, Covington, Louisiane.

Le LENORA partira à l'avenir pour Covington, Mandeville, Madisonville &c., les SAMEDIS après l'arrivée des chars d'une heure de l'après midi. 1 av

---

POUR LA CALIFORNIE via CHAGRES—Compagnie des steamers de la Malle des Etats-Unis—Le magnifique steamer neuf FALCON, sous le commandement du lieutenant H J. Hartstene, partira jeudi 30 mai à 9 heures précises avec la malle de la Californie et de l'Orégon.

Prix du Passage:

Pour Chagres, à la Chambre,	$80
A la seconde Chambre,	$65
A l'entrepont, non compris l'équipage,	$45

Nul passage n'est considéré arrêté s'il n'est payé. Les billets doivent être pris chez les agents.

PARADISE LAWRASON & Co,
106, rue des Magasins

Un médecin est attaché aux navires de cette Compagnie. 17mai

POUR NEW-YORK, via HAVANE.—Compagnie de la Malle des E.-U.—Le magnifique steamer OHIO, Lieutenant J. Findley Schenck de la marine des E.-U. partira pour le port ci-dessus SAMEDI 1 Juin à 9 heures A. M. du bout de la rue Ste. Marie à Lafayette. Les chambres de ce steamer sont parfaitement disposées, les aménagements et le confort de la table incomparables.

Un médecin expérimenté est attaché au service de ce steamer.

Prix du Passage :

Pour New York à la chambre	$75
— Secondes	60
— Entrepont	25
Pour la Havane — Salon d'avant	35

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports.

Nul passage ne sera considéré arrêté s'il n'est payé.

Tous les bills de passage ou de fret doivent être réglés au bureau des agents.

PARADISE LAWRASON & CO,
27mai 106 rue des Magasins

Pour New-York—ligne de Steamers entre New-York et la Louisiane—Le paquebot à vapeur CLIFTON, capitaine [illegible], partira le [illegible] avec son chargement. Pour fret ou passage, ayant de belles chambres, s'adresser à bord, poteau No 1 vis-à-vis la [illegible] ou à
J. W. STANTON & Co
27 mai Encoignure Magasins et Lafayette

Pour Brazos St-Yago et Pointe-Isabelle.—La goëlette G. SCULL, capt. Scott. Pour fret ou passage [illegible], s'adresser à CRAMER & Co.
25mai 47, Bienville

POUR LA HAVANE—Le trois-mâts paquebot ADAMS GRAY, capt. Schultz, partira jeudi 30 courant. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
28mai MITCHELL & MASENDORFF

PASSAGE POUR LE HAVRE.—Le magnifique Paquebot bon marcheur ESPINDOLA, capitaine Barstow, partira sous peu et pourra recevoir trente passagers d'entrepont. S'adresser à bord vis-à-vis la rue Toulouse ou à
LEVI H GALE
25 mai 91 rue Commune

POUR LIVERPOOL.—Le trois-mâts [illegible] GOSSYPIUM ayant une partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour le reste de fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. V. BAXTER,
22 mai 79, Commune

Pour Liverpool—premier départ de la semaine—Le navire Ice-berg AUSTRIA, capitaine Sam. Berford, ayant son chargement engagé et chargeant, partira promptement comme il est dit ci-dessus. Pour passage ayant d'excellents emménagements, s'adresser à bord, poteau No 1, ou à
H. V. BAXTER, 79 rue Commune
ou à J. P. WHITNEY
20 mai 61 rue du Camp

POUR LONDRES—La barque fine voilière TIRINGHAM, capt. Howes, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à
LEVI H. GALE
93, Commune, ou à GEORGE W HYNSON
14 mai 36, rue du Camp

Pour Gênes—Le navire fin voilier ASHBURTON, capitaine Wilson, ayant le plus fort de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, poteau 29, 2de municipalité, ou à
H. V. BAXTER,
2mai 79, rue Commune

POUR GÊNES.—Le beau trois-mâts barque de première classe SARAH-ANN, capitaine Duckham, d'une marche supérieure, ayant tout son chargement arrêté, et allant à bord, peut encore prendre quelques passagers.

S'adresser pour passage seulement à bord du navire, au poteau No 23, seconde Municipalité ou à
H. V. BAXTER
21mai 79, Rue de la Commune.

Pour Gênes, ESPAGNE ET TRIESTE.—Le brick RAIMONDO, capt. Raxaco, est prêt à recevoir du fret pour un des ports ci-dessus. Pour un chargement complet, s'adresser à
DOMINIQUE LANATA,
2 mai Nos 9 et 10, Jefferson

POUR BORDEAUX—Passage seulement—La barque prussienne EMMA, capitaine Ballasseyas, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu pour le port ci-dessus.

Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à AUG. MOLIER,
10mai 90, St Louis

POUR BORDEAUX.—Le brick norvégien fin voilier TREEKRONER, partira du 15 au 20 du courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
G. M. LUCAS,
6 mai 30, Bienville.

POUR LA HAVANE.—Le brick P. SOULE, capitaine Smith, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage ayant de beaux emménagements.
6mai TRUSCROS & Co., 26, Vieille Levée.

CAFE DE RIO—Chocolat, cornichons, ketchups à vendre par E. J. HART & Co,
21 mai 79, rue Tchoupitoulas

CONFITURES DE PHILADELPHIE — Gelée, etc., à vendre par E J HART & Co.
21 mai 79, rue Tchoupitoulas

MACHINE à égrener le maïs, de Coleman, à vendre par E J HART & Co,
21 mai 79 Tchoupitoulas

PAPIER A LETTRE ET ORDINAIRE, à vendre par E J HART & Co,
21 mai 79 Tchoupitoulas

PETARD, PLOMB, etc, à vendre par
E J HART & Co,
21 mai 79 rue Tchoupitoulas

THE—Pouchong, Impérial, Poudre à canon, Hyson, etc., à vendre par E J HART & Co,
21 mai 79 Tchoupitoulas

A VENDRE a livrer par le navire W. Athens attendu du Havre, par les soussignés :
50 caisses fromage de Hollande,
2000 dame-jeannes de 5 gallons,

400	do	de 2	do.
1100	do	de 1	do.

S'adresser à DOMINIQUE LANATA,
21mai Rue Jefferson, Nos 9 et 10.

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION
MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
26 mai—1an Agent

LES SIEURS BOYER FRERES, tiennent constamment dans leur magasin situé à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me Municipalité un grand assortiment de vins rouges et blancs, de marques supérieures, cognac, genièvre de Hollande et du Nord, rhum, whiskey, &c, &c. Leur grocerie tenue sur une vaste échelle offre les plus grands avantages aux familles qui voudront bien les honorer de leur confiance. 25 avril

---

EN débarquement du navire Emma, capitaine Ballaseyas, et à vendre par les soussignés :
46 barriques vin rouge bon pour familles.
BOYER FRERES,
Encoignure Moreau et Mandeville, 3me
25 avril Municipalité.

INCESSAMMENT attendu par les navires James Pennell et Emma Watts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés :
145 barriques vin rouge (marques diverses) et bon ordinaires. BOYER FRERES,
Encoignure Moreau et Mandeville, 3me
25avril Municipalité.

Entrepôt de Chanvre.
WESTERN & PHENIX.

LES soussignés, ayant obtenu les étages supérieurs des magasins Phenix et Western, exclusivement à l'emmagasinage du chanvre, afin de se conformer aux vœux des [illegible] sont préparés à recevoir et emmagasiner [illegible] aux conditions avantageuses. Ayant plusieurs presses dans le même établissement, ils sont aussi préparés à choisir et remballer de la manière la plus convenable et pour l'époque désirée, à bas prix.
[illegible] EMERSON, [illegible] & Co.